



1^{er} mai 2016

DISCOURS du Secrétaire Général UDFO37

Cher(e)s camarades,

Le 1^{er} mai, c'est l'occasion d'adresser le salut fraternel de notre organisation à l'ensemble des travailleurs mais aussi, en ce jour international de solidarité et de revendications, l'occasion cette année encore, de rappeler notre combat contre l'austérité, une austérité qui est durablement installée au niveau européen et dans notre pays. En effet, bien que certains jouent sur les mots : austérité ou rigueur : les constats sont là : chômage qui ne baisse pas, problèmes d'emploi, dégradation du pouvoir d'achat, remise en cause du service public républicain, menaces sur la protection sociale collective et les régimes paritaires.

Le 1^{er} mai, c'est aussi un témoignage de notre solidarité pour tous les syndicalistes qui à travers le monde se battent pour la classe ouvrière et qui sont toujours victimes de menaces et d'oppression, d'emprisonnement, d'atteinte à leur vie et à leur droit d'expression.

Le 1^{er} Mai, c'est aussi l'occasion de rappeler que sans liberté syndicale il n'y a pas de réelle démocratie. La liberté syndicale et l'indépendance syndicale sont les valeurs cardinales à l'origine de la Création de la CGT FORCE OUVRIERE et de tous temps nous avons collectivement cherché à la préserver, la renforcer. En ce 1^{er} Mai, nous rappelons notre combat contre la loi de 2008, qui vient à nouveau d'être reconnu au niveau international puisque l'OIT invite le gouvernement « à maintenir un dialogue ouvert avec les partenaires sociaux sur la révision sans délai de la législation ». En adoptant ces recommandations, le conseil d'administration de l'OIT a confirmé que la loi de 2008 est en infraction avec sa convention sur la liberté syndicale. C'est un jugement sans appel qui confirme la justesse de nos analyses.

Ce 1^{er} mai se situe dans une situation particulière pour la classe ouvrière dont nous devons tenir compte, je veux parler du projet de loi travail défendu par le gouvernement Hollande/Valls et que nous avons caractérisé avec raison comme le texte le plus réactionnaire et anti-républicain de ces dernières 70 années.

Cela fait 2 mois que notre confédération FO avec la confédération CGT et les organisations Solidaires et FSU sont mobilisées dans l'unité d'action et sur la même revendication pour obtenir le retrait total de ce texte, qui inverse la hiérarchie des normes sociales d'une part et qui vise à détruire l'organisation collective des salariés d'autre part.

Après plusieurs manifestations dont 2 journées de grève interprofessionnelle, alors que la mobilisation perdure on peut légitimement s'interroger sur ce que recherche réellement le gouvernement dans ces actes et sa communication.

Une nouvelle fois ce 28 avril près de 500 000 personnes ont manifesté pour marquer leur volonté d'obtenir le retrait de ce texte ni amendable et ni négociable et malgré la période des vacances de nombreux jeunes et étudiants étaient présents.

Les médias et le gouvernement n'ont retenu que les nouveaux débordements qui se sont produits et qui ont été occasionnés par de petits groupes n'ayant rien à voir avec nos cortèges.

Chers camarades, je veux ici en ce jour rétablir quelque vérité et indiquer que nous ne nous laisserons pas bernier.

A lors devant cette avalanche médiatique, une nouvelle fois et comme nous l'avons fait à diverses reprises et à chaque 1er mai, FORCE OUVRIERE tient à rappeler qu'elle est opposée aux guerres et à toute forme de violence d'où qu'elles viennent et touchant l'ensemble des travailleurs. FO ne peut cependant pas accepter qu'un véritable procès soit commandité contre les services d'ordre particulièrement efficaces des organisations syndicales qui au cours de toutes les manifestations assurent la sécurité des manifestants de nos organisations syndicales et des jeunes qui manifestent de façon tout à fait pacifique et responsable.

FO ne peut accepter non plus que la volonté exprimée par certains soit celle qui consisterait à « envoyer » nos services d'ordre contre les groupes de « casseurs ». Le mouvement syndical n'est pas fait pour cela et notre engagement est bien celui de la protection de la manifestation des salariés et des jeunes. Il est en revanche, inconcevable que les consignes données aux forces de l'ordre sur le terrain les conduisent à repousser ces groupes sur les services d'ordre des OS, qui ont su malgré tout ne pas céder à des provocations venant de ces groupes, comme cela s'est passé à Paris encore récemment ou à Nantes. En revanche, il est très clair que des stratégies de cette nature conduisent à l'envoi de grenades lacrymogènes sur les participants aux manifestations de travailleurs, de lycéens et d'étudiants et représentent ainsi une forme de violence. à FO, Nous ne répondrons pas aux volontés exprimées par le premier ministre et le ministre de l'intérieur, sur la nécessité de condamner les violences. Nous l'avons toujours fait et quels que soient les gouvernements.

Chers camarades, quand on parle de violence, on doit s'interroger sur l'état actuel de la société que nous connaissons dans nos pays depuis plus de 30 ans et qui de contre réforme en contre réforme porte atteinte aux valeurs républicaines de Liberté égalité, fraternité et laïcité

Ainsi Comme nous l'avons aussi déjà précisé, les violences sont celles qui amènent le gouvernement à ne pas vouloir retirer le projet de loi Travail.

La violence, c'est 3 520 000 chômeurs dans notre pays plus de 50 000 rien que dans le département, la violence c'est près de 10 millions de personnes en situations de précarité, de chômage et de misère.

La violence, c'est la casse du code du travail, des conventions collectives et des statuts.

La violence, ce sont les lois Macron et leurs cortèges de flexibilité, de volonté de détruire les conseils de prud'hommes et au final les organisations syndicales.

La violence, ce sont les expressions du représentant du MEDEF qui menace continuellement de quitter les négociations et particulièrement celles concernant l'assurance chômage.

La violence, elle s'exprime dans son expression et son comportement de vouloir faire disparaître tout ce qui avait été construit entre 1936 et 1950 et qui constitue les bases de notre République Sociale.

En ce Premier Mai FO le dit clairement, nous allons poursuivre notre combat pour le RETRAIT du projet de loi travail, le 3 mai et lors des assemblées générales qui décideront de la reconduction des grèves interprofessionnelles dans l'unité avec les salariés et leurs organisations syndicales. Fort de l'analyse que peut avoir le peuple français qui a plus de 70 % est en désaccord avec le projet de loi VALLS, GATTAZ, BERGER et à plus de 70 % considère bien que la lutte de classe existe encore aujourd'hui en France comme dans tous les pays à l'instar du Brésil et de bien d'autres encore. Oui le capitalisme financier livre bien une guerre planétaire contre l'ensemble des acquis des salariés et contre l'organisation même des salariés et contre leur émancipation.

Non sans Humour, c'est cette réalité que Jean Claude Mailly, lors de la manifestation du 28 avril rappelait aux journalistes que : « 2016 sera l'année de la célébration des 80 ans du Front Populaire. Je rappelle que le principe de faveur a été adopté pour la première fois en 1936. J'espère que la Président de la République saura rester fidèle à Léon Blum. » Rester fidèle à l'héritage de Jean Jaurès représente un bien trop grand costume à endosser pour Le Président Hollande et son gouvernement , on n'ose même plus y faire référence....

A FORCE OUVRIERE, Nous ne dévierons pas de notre rôle de syndicat : détermination, responsabilité, indépendance et liberté dans la négociation comme dans l'action. Telle est FORCE OUVRIERE.

Exiger le retrait du projet et une autre politique économique, faire respecter la liberté de négociation et d'association qui ne doit subir aucune contrainte, ne pas noyer le syndicat dans l'intérêt dit général, savoir résister aujourd'hui pour conquérir demain, exiger des augmentations du pouvoir d'achat, faire vivre la solidarité, tel est notre rôle.

FORCE OUVRIERE a toujours su prendre ses responsabilités. Nous l'avons encore fait ces derniers mois, ces dernières semaines. Nous saurons encore les prendre à chaque fois que nécessaire : oui à l'action commune sur des bases claires oui au retrait, non au fourre-tout anesthésiant, non au corporatisme, à la subsidiarité qui s'incarne dans le nouveau modèle de la loi travail.

La liberté syndicale ne s'use que si l'on ne s'en sert pas !

Vive le syndicalisme libre et indépendant !

Vive la solidarité internationale des travailleurs !

Vive le 1^{er} mai de revendications !

Vive la cgt-FORCE OUVRIERE et vive l'Union Départementale des syndicats FORCE OUVRIERE 37!